Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - **MARS 2015**

SOMMAIRE

P. 1 à 5	Le mot du maire
P. 6 et 7	Le conseil municipal en bref
P. 8	Des paroles aux actes Conseil Municipal des Jeunes
P. 9	Une nouvelle association Les seniors à la fête
P. 10	Distinction Bredalamark 2014
P. 11	Centre de Sapeurs-Pompiers Soirée de Noël au Cercle
P. 12	Don du sang
P. 13	Championnat de France Parapente Cadets de la République
P. 14 et 15	Infos brèves
P. 15	Soirée projection
P. 16	5e TriThur
P. 17	Les recettes
P. 18 et 19	Les mots croisés Liste des gagnants
P. 20	Le bûcher 2015 À vos plumes
P. 21	Jeu concours
P. 22	Etat-civil 2014
P. 23	Calendrier des manifestations
P. 24	Informations utiles

LE MOT DU MAIRE

Nouvel An 2015 : extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des voeux du 10 janvier 2015

Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Nous vivons des moments d'interrogation et de doute, des actes de barbarie viennent d'être perpétrés, néanmoins, et si cela devait en être le prix, notre peuple s'est à nouveau uni contre des actes inqualifiables et odieux dont les dénouements viennent d'être effectués hier soir. Pour marquer notre hommage aux victimes de la tragique attaque contre le siège de Charlie Hebdo et des otages du Centre Kacher, je vous demanderai de vous lever et de respecter une minute de silence.

La vie continue, et c'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes voeux à vous toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre village, et de saluer ainsi une nouvelle année 2015, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont les plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2014.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élu est de regarder notre avenir et celui de notre village en face. Nous devons, avec vous, imaginer des réponses qui préparent notre commune aux défis qui l'attendent, et ils sont nombreux.

2014 a été marquée par :

- les élections municipales avec la mise en place du scrutin de liste et de la parité hommes/femmes, ce qui se traduit à Oderen par la venue de 5 nouvelles élues et la réélection d'une grande majorité de l'équipe sortante ; encore « merci » pour votre confiance.
- le record de saut à 6,16 m de Renaud LAVILLENIE.
- les catastrophes climatiques dans le sud de la France et pour certains plus de cinq fois dans l'année.
- la commémoration du 70e anniversaire du débarquement et plus localement de la libération de nos villages. Commémoration du début de la Guerre 14/18 au Hartmanswillerkopf en présence des chefs d'Etats allemand et français.
- la Crise Ukrainienne qui prouve que les Etats ne sont pas tous stabilisés et que la Paix reste toujours très fragile.
- l'épidémie de fièvre hémorragique dite EBOLA qui n'est toujours pas enrayée.

Le mot du maire (suite...)

- les actions non qualifiables de l'Etat Islamique via « DEACH » (nom de guerre) en Irak et en Syrie mais aussi dans le reste du monde, mouvement qui veut imposer sa Loi par la charia et la barbarie ; et mercredi dernier par le massacre de journalistes et policiers sur le site du journal Charlie Hebdo, et encore hier soir avec les déroulements que l'on connaît.

- la réforme territoriale avec l'annexion de notre Alsace à la Lorraine et Champagne-Ardenne (étant Lorrain une Région Alsace-Lorraine me convenait).

- plus localement la chute de l'Empire ATLAS avec son lot de perte d'emplois (nous ne sommes pas les seuls à perdre des emplois).

- le non aménagement de notre chère RN 66 qui reste toujours encombrée – je ne crois plus à rien (les candidats aux « Départementales » ont du pain sur la planche).

- et cette crise qui s'éternise et où le chômage ne cesse d'évoluer, nous sommes à 12 % de demandeurs d'emplois inscrits !!

Autre information : notre population baisse : en trois ans nous avons perdu 16 habitants !! Nous sommes actuellement 1315 habitants !! Contre 1331 il y a trois ans (-1,2 %). Et pourtant la population française croît (pour info, le Canton en a perdu 300 entre 2008 et 2012).

Notre canton a été absorbé par Thann et Cernay. En mars vous serez appelés à voter les premiers conseillers départementaux (anciens conseillers généraux) et en décembre il y aura les élections « régionales » !! Nouvelle Grande Région à moins que le Conseil Constitutionnel n'annule cette Loi absurde.

Les réformes en tout genre sont engagées, nous n'avons pas encore les données précises quant aux baisses de dotations, mais une chose est sûre, nous devrons repenser notre façon de gérer nos communes, la question est aussi posée pour la Com Com qui perd 300 K€ cette année.

Il nous appartient d'être imaginatifs et d'oser, quitte à déplaire. Et pourquoi ne pas « repenser » le Monde ?? Comment donner à nouveau espoir à nos jeunes ?? Les crises doivent nous permettre de rebondir et de repartir sur de nouvelles bases. Soyons réalistes, nos paroisses se sont regroupées, cela fonctionne, nos chorales sont regroupées, nos harmonies sont associées, nos pompiers sont unis et forme un seul Corps, et nos villages ont tout de même gardé leur identité. Nous ne devons pas camper sur des a priori, nos jeunes concitoyens pourraient nous faire le reproche pour ne pas avoir saisi l'opportunité.

Et d'une manière plus générale, le défi qui nous attend est celui de savoir comment l'humanité peut se réaliser en tant qu'humanité, par une unité plus grande, synonyme de paix, sans perdre sa diversité. Plus de liberté et moins de standardisation grâce à des outils qui nous servent et dont nous ne devenons pas les esclaves (je pense à la mondialisation, à la robotisation, aux trafiquants d'hommes).

RÉALISATIONS 2014 ET PROJETS 2015

- **Mise en place à la rentrée des nouveaux rythmes scolaires** avec classe le mercredi matin et NAP le vendredi après-midi. Ce n'est pas la panacée, et je n'y vois pas les bienfaits annoncés – encore une réforme « pour réformer » et pour que l'on retienne le nom d'un ministre de passage qui aura laissé son nom à la Loi « Machin ».

- **Travaux de mise en conformité PMR** (personnes à mobilité réduite) sur toute la Grand'Rue avec la reprise de tous les passages piétons et des arrêts de bus.

- **Pose d'enrobés rue Bel Air, Gomm et Réservoir**,

  Fin d'un chantier qui a duré trois ans suite aux travaux d'assainissement effectués par la Com COM, puis d'enfouissements des réseaux secs : téléphone, électricité et éclairage public.

• **Deuxième tranche de l'aire de jeux rue de la Gare**
Une idée des jeunes du CMJ, encadrés par Armand WEISS.

• **Une nouvelle porte d'entrée à l'école élémentaire** (bâtiment Mairie).

• **Journée de travail au Siebach** pour la création d'un sentier pédestre avec les bénévoles d'Odr'Anim présidé par Jean-Luc SCHERLEN et le Club Vosgien de Saint Amarin. A noter au passage un bon cru du Bredalamark, organisé par Odr'Anim et les bénévoles.

• **Reprise de la peinture de la Grande Croix au Calvaire** avec Patrimoine et Emploi et le co-financement du Conseil de Fabrique.

• **Markstein**

La réhabilitation de la STEP avance bien.

La luge sur rail est opérationnelle.

La bibiche du Markstein n'est plus, elle était devenue la vedette aux abords de la route de Crêtes.

A côté de cela, nous avons toujours notre friche « touristique » Touristra.

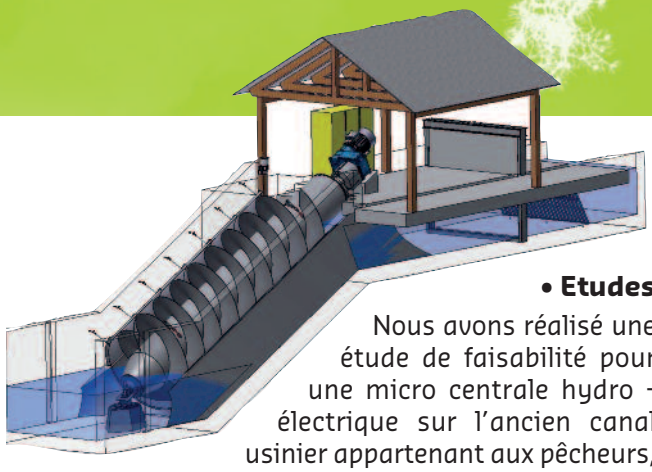

• **Forêt : bilan de l'année**

Budget excédentaire de 25 K€.

2015 sera aussi l'année des « nouvelles adjudications de chasse » là aussi les choses changent, et nous devons rester prudents.

• **Urbanisme**

- Le SCOT est validé, certaines décisions seront très restrictives pour nos villages (Grenelle de l'Environnement où l'on priorise le développement urbain des grandes cités pour préserver nos espaces naturels).
- L'élaboration des documents urbains : PLUi (Com Com et Pays) sont toujours en phase de réflexion et d'études, le PLUi sera mis à l'enquête d'ici Juillet 2015.

• **Acquisition**

Nous nous sommes portés acquéreurs de l'étang des Gentianes avec les sapeurs pompiers (ancienne amicale d'Oderen) et les pêcheurs de l'AAPPMA Haute Thur. Le Président de l'association qui en aura la charge (amicale des amis de l'Etang des Gentianes) est Noël DELETTRE.

• **Etudes**

Nous avons réalisé une étude de faisabilité pour une micro centrale hydro - électrique sur l'ancien canal usinier appartenant aux pêcheurs, l'étude est positive, il nous reste maintenant à définir le porteur du projet, à établir le montage financier et chercher les subventions.

• **Bienvenue aux nouveaux Oderinois**

Je leur souhaite de s'intégrer rapidement afin qu'ils puissent profiter de notre « richesse » villageoise. Nos associations vous attendent, n'hésitez pas à vous investir. Accueillir de nouveaux habitants est une joie et un grand plaisir, et ce serait parfait si une partie de nos jeunes pouvaient rester dans notre charmant village.

• **Projets 2015 suivant les moyens** : ce sera encore une année difficile.

• **Année de pause par rapport aux investissements**

Les baisses de dotations sont évaluées entre 10 à 15 %, il est impossible de les compenser par une augmentation des impôts. Oderen est sous la moyenne nationale de l'endettement moyen à l'habitant, cependant il n'est pas question de changer cette ligne de conduite d'une gestion « en bon père de famille ».

- **Rampe d'Accessibilité**

  L'Eglise Saint-Nicolas.

  Annexe Mairie rue Durrenbach.

  Garde-Corps rue Durrenbach.

- **Du côté des Commerces**

  Le camping restaurant Wagga devrait ouvrir ses portes au printemps.

  Fermeture du cabinet « Elixir ».

- **Professions libérales**

  Le remplaçant du Dr Richard LOCATELLI devrait prendre son service d'ici la fin du mois, nous lui souhaitons la bienvenue et souhaitons au Dr LOCATELLI une semi retraite bien méritée.

- **Autres Infos**

Il y aura un changement à la tête de notre corps de sapeurs-pompiers, le Lieutenant Daniel HANSBERGER ayant fait valoir ses droits à la retraite, c'est le Lieutenant Mathieu GONKEL qui lui succèdera.

Nous avons une chance unique dans notre village, médecin, pharmacien, dentiste, infirmières, kinés, restaurant, petits commerces ; c'est la vie du village, faites en sorte qu'ils puissent subsister face aux grandes surfaces, qui, malheureusement tuent nos petits commerces. Le jour où ils fermeront, il sera trop tard.

2015 : Rester optimistes et positiver dans nos actions de tous les jours.

Mes remerciements vont à l'équipe municipale, à mes adjoints, au personnel administratif et technique, aux bénévoles, aux pompiers, aux associations.

Christiane PETER remplace Katia ILTIS retournée à MOLLAU.

Morgan HAFFNER a été embauché en Contrat Avenir.

Nous souhaitons à Daniel GULLY beaucoup de courage pour affronter son souci de santé.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation de cette salle.

Merci à la Maison Simon du Bergenbach pour les bons produits de la ferme.

Merci « au Panier Gourmand » pour les autres produits.

Avec mon épouse Simone, mes adjoints et conseillers municipaux, le personnel communal, je vous présente les vœux les plus sincères d'un bonheur toujours renouvelé, chaque jour, tout au long de cette année 2015, et je terminerai par une citation :

La sensation d'être heureux ou malheureux dépend rarement de notre état dans l'absolu, mais de notre perception de la situation, de notre capacité à nous satisfaire de ce que nous avons.

Votre Maire, **Francis ALLONAS**

RECOMPENSES

Rappel des nominations et promotions des Sapeurs-Pompiers :

- **Aurélien WAGNER**
  1ère Classe
- **Guillaume PETER**
  Caporal
- **Luc SCHLUSSEL**
  Adjudant
- **Noël DELETTRE**
  Adjudant
- **Richard LOCATELLI**
  Commandant Honoraire

Noël DELETTRE
(Médaille Associative) CG

Pompier depuis 1978
tout d'abord à Ventron puis
à Oderen dès son installation
avec Martine.

Aujourd'hui Adjudant actif
au sein du Corps départemental
Kruth Oderen.

Président de l'Amicale
des Sapeurs Pompiers d'Oderen
de 1996 à ce jour.

Conseiller municipal
depuis 1995.

Adjoint au Maire depuis 2001.

Administrateur au Crédit Mutuel
Président de la Commission
Associative.

Membre du District au Crédit
Mutuel à Mulhouse.

Le conseil municipal en bref

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal,

- **VALIDE** la démarche de « Plan Climat » proposée par le Syndicat Mixte du Pays Thur Doller, et souhaite continuer à contribuer à sa mise en œuvre.

- **DESIGNE** Monsieur Armand WEISS comme référent « Energie – Climat » de la Commune, Madame Martine OULBANI en tant que suppléante.

- **DECIDE** :
  de reconduire, à compter du 1er janvier 2015, le tarif du bois d'affouage :
  - 190 € les 4 stères pour la 1ère corde.
  - 210 € les 4 stères pour les cordes suivantes, de fixer le tarif du Bois d'Industrie à 41 € le m³.

- **FIXE :**
  Les modalités de mise en location de la chasse pour la période 2015-2024, et adopte les clauses particulières afférentes à chaque lot.

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux associations oderinoises :

- Musique Alsatia :	598 €
- Cercle Sainte-Marie :	155 €
- Société d'arboriculture :	497 €
- A.A.P.P.M.A Haute Thur. :	229 €
- A.S.O. :	58 €

- **DECIDE** de contracter un prêt auprès de la Caisse d'Epargne pour le financement des travaux d'investissement 2014, pour un montant de 120 000 euros sur 15 ans.

- **ACCEPTE** d'ouvrir une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel pour un montant de 150 000 €.

- **DECIDE** de renouveler les concessions entre la Commune d'Oderen, l'O.N.F. et :
  1. Mme BLONDEL : pour une durée de six années,
  2. M. HEINRICH : pour une durée de neuf années, la redevance est fixée à 50 € bisannuels.

- **DECIDE** d'attribuer une subvention d'un montant de 220 € à Delta Revie.

- **DECIDE** de ne pas accorder les subventions demandées par le réseau APA et la Communauté Emmaüs de Cernay.

- **DECIDE** d'exonérer de taxe d'aménagement les abris de jardins, conformément à la loi de finances pour 2014, avec mise en application à compter du 1.1.2015.

SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2014

- **ADOPTE** la décision modificative nº 1 au budget principal.

- **DECIDE** d'appliquer le régime indemnitaire d'astreintes conformément aux textes en vigueur.

- **DECIDE** de ne pas accorder les subventions demandées par Apalib et Apamad.

- **ENTERINE** les dispositions du contrat à passer avec le Syndicat Mixte pour l'aménagement du massif du Markstein et du Grand Ballon, lui conférant compétence en matière de recouvrement des frais de secours sur le domaine skiable alpin et de fond du Markstein et du Grand Ballon.

- **DECIDE** d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables pour un montant de 116 €.

- **DECIDE** de fixer les nouveaux tarifs des fermages de la Commune d'Oderen applicables à compter de la saison 2014-2015 (valeur au 1er octobre 2014), comme suit :
  - 1,20 €/hectare pour les friches, landes et hautes chaumes,
  - 5,60 €/hectare pour les surfaces mécanisables.

- **DECIDE** d'avoir recours à un (ou plusieurs le cas échéant) tiers intervenant(s) en qualité de « collaborateur occasionnel du service public » pour réaliser les opérations de déneigement de la voirie communale en cas d'absence ou d'indisponibilité des agents communaux chargés du déneigement dans la commune.

- **DECIDE** de suivre l'avis de la Communauté de Communes et de délivrer une subvention de 240 € relative à un projet de ravalement de façades dans le cadre de l'aide au financement pour la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

- **ANNULE ET REMPLACE** les dispositions de la délibération du 16 octobre 2014 portant renouvellement de concessions de sources.

- **DECIDE :**
  1) de renouveler la concession entre la Commune d'Oderen, l'O.N.F. et Mme BLONDEL pour une durée de six années, soit du 1er juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2020 au prix de 55 € par période de 2 années, en application de la délibération du 6 octobre 2011.
  2) de supprimer la décision de renouvellement de la concession accordée à M. Georges HEINRICH, celle-ci ayant été transférée à M. Bertrand HEINRICH par délibération du 19 janvier 2012, pour une durée de neuf années, la délibération du 16 octobre 2014 est par conséquent sans objet.

- **DECIDE** de fixer les différents loyers et redevances applicables à compter du 1er janvier 2015 comme suit :

Droit de place :	13,00 €
Loyer – 54, Grand'Rue Appartement F2 - 1er étage école sans garage	345,00€/mois
Loyer - 54, Grand'Rue Appartement F2 - 1er étage mairie avec garage :	374,00 €/mois
Loyer garages	42,00 €/mois
Loyer local Chopin	76,50 €/mois
Local AAPPMA Hte Thur	19,00 €/mois
Loyer F5 – 53, Grand'Rue (Presbytère) avec garage	667,00 €/mois
Charges 250.00 €/mois à titre d'avance	
Loyer F5 – 48, Grand'Rue Appartement 1er étage poste :	655,00 €/mois
Occupation site Ecole Vol Libre « Papillon »	121,00 €/an
Centre Ecole du MARKSTEIN	121,00 €/an
Loyer – 48 Grand'Rue – Local commercial	306,00€/mois
Loyer F5 – 1 rue Durrenbach appartement avec garage	684,00€/mois

- **DECIDE** de fixer à 20 € (vingt euros) la valeur des bons d'achat de Noël remis aux personnes âgées à l'occasion de la fête annuelle des Aînés de la commune lorsque les personnes invitées ne peuvent être présentes au repas.

- **DECIDE** de fixer les dates prévisionnelles des séances du conseil municipal en 2015 :

Jeudi 8 janvier 2015	Jeudi 23 juillet 2015
Jeudi 26 février 2015	Jeudi 3 septembre 2015
Jeudi 26 mars 2015	Jeudi 15 octobre 2015
Jeudi 7 mai 2015	Jeudi 26 novembre 2015
Jeudi 11 juin 2015	Jeudi 17 décembre 2015

SÉANCE DU JEUDI 8 JANVIER 2015

- **AUTORISE** l'engagement des dépenses d'investissement en 2015 antérieurement au vote du budget primitif.

- **APPROUVE** qu'une servitude soit accordée au projet d'urbanisme présenté par Monsieur DOPPLER, du café-restaurant « La Bulle ».

- **DECIDE** de suivre l'avis de la Communauté de Communes et de délivrer une subvention de 240 € relative à un projet de ravalement de façades dans le cadre de l'aide au financement pour la restauration du patrimoine bâti traditionnel.

- **DONNE** son accord pour la prise en charge des frais de repas pour l'organisation de la journée formation de l'Association de la Prévention Routière mais REJETTE la demande d'aide financière sollicitée par la même Association.

- **DONNE** mandat à la commission de dévolution pour prendre toute décision dans le cadre de ses compétences, et en cas d'adjudication infructueuse, l'autorisation d'adjuger le droit de chasse au plus offrant.

- **APPROUVE** le renouvellement des baux ruraux.

- **APPROUVE** le transfert du bail de Monsieur Jean-Denis HANS à son épouse, Madame Jacqueline HANS avec régularisation à compter du 29 avril 2014.

- **DONNE** un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 200 € à l'APAEi à Cernay.

- **ACCEPTE** le don de 10 000 € correspondant au reversement du solde de gestion de l'amicale des sapeurs-pompiers suite à sa dissolution

- **PRECISE** que ces fonds permettront le financement d'aménagements à réaliser à l'Etang des Gentianes.

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIMANCHE 18 JANVIER 2015

Le conseil municipal,

- **PRECISE** les conditions de mise en location de la chasse, compte tenu de l'adjudication infructueuse du 16 janvier 2015.

- **ENTERINE** l'avis de la commission consultative de la chasse, à savoir :
  - Conservation du lot n° 1 en un seul tenant.
  - Date de la seconde adjudication : 27 février à 14h30.
  - Mise à prix du lot n° 1 : 60 000 €.

- **ADOPTE** la décision modificative n° 2 au Budget principal 2014.

- **DECIDE** de l'organisation d'un référendum sur la gestion de l'éclairage public communal.

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune : **http://www.oderen.net/mairie/comptes-rendus**

Des paroles aux actes

Vous entendez au travers des médias, ou vous lisez via la presse écrite que les collectivités verront leurs dotations baisser considérablement.

Après l'effet d'annonce, nous avons maintenant des chiffres plus précis, ainsi pour la Commune d'ODEREN la baisse des dotations de l'Etat se traduira par :

- pour 2014, une baisse de 8 058 € soit – 2,5 %
- pour 2015, une baisse de 27 929 € soit – 8,5 %
- pour 2016, une baisse de 47 800 € soit – 14,6 %
- pour 2017, une baisse de 67 671 € soit – 20,7 %

Si nous voulions compenser ces différentes baisses, il faudrait augmenter les impôts locaux du pourcentage équivalent, ce qui est difficilement envisageable dans le contexte de crise actuelle.

Aussi, et pour l'année 2015, nous allons réduire nos dépenses de « fonctionnement » de près de 30 000 € qui se déclineront ainsi :

- Réduction d'un ½ emploi administratif soit 15 000 € (effectif depuis septembre 2014).
- Réduction des dépenses de « point à temps » de 3000 € (réparation ponctuelle des routes).
- Réduction des dépenses de fleurissement de 3000 €.
- Réduction d'un bulletin communal sur trois, soit 2000 €.
- Réduction de deux « emplois d'été » soit 3000 €.

Bien entendu, d'autres économies sont à rechercher dans d'autres domaines, et une étude de « mutualisation » sera lancée par la Communauté de Commune de Saint-Amarin afin de trouver encore des pistes d'économies.

La Communauté de Saint-Amarin subit la même réduction des dotations à son échelle, cela se traduit par une baisse annoncée de près de 300 000 € pour 2015.

L'investissement « gros travaux » sera lui aussi revu à la baisse, le financement étant lié à « l'excédent » du budget « fonctionnement.

Ce ne sont pas de bonnes nouvelles, mais il faut s'adapter à la situation économique actuelle.

Votre Maire, Francis ALLONAS

Conseil Municipal des Jeunes

C'est le 18 décembre 2014, veille des vacances de Noël que se sont déroulées les élections du CMJ version 2015-2016. Cinquante neufs élèves munis d'une carte d'électeur se sont succédé devant l'urne afin d'élire onze conseillers parmi les vingt et un candidats.

Le conseil a été officiellement installé le vendredi 30 janvier.

Nous souhaitons bon vent à la nouvelle équipe composée de : Maylise – Luna – Cerine – Thais - Joséphine – Morgane – Klara – Maxence –Théo – Axel – Thomas.

Une nouvelle association à Oderen !

« Les amis de l'étang des Gentianes », ainsi se nomme-t-elle.

Elle a pour but de gérer l'étang des Gentianes devenu propriété de la commune au cours de l'année 2014.
L'achat a pu se faire grâce à l'apport financier de l'amicale des Sapeurs-pompiers, dissoute pour récréer une nouvelle amicale regroupant les corps de Kruth et Oderen.
Car, comme le prévoyaient les statuts de l'amicale d'ODEREN en cas de dissolution, les pompiers ont choisi de reverser le solde excédentaire de gestion à la commune pour faire l'acquisition du site, plutôt que de dépenser leur argent dans un fugace voyage qui n'aurait laissé aucune trace.
L'AAPPMA qui, jusqu'à présent, louait l'étang des Gentianes, a profité de l'opportunité pour participer au financement.
La commune, qui a aussi participé au financement en partie, et pris en charge les frais de notaire, a vu son patrimoine s'enrichir.
La commune a souhaité en déléguer la gestion à une association.
Le comité de cette association est géré par 11 personnes représentatives des trois financeurs au prorata des sommes apportées pour l'achat du site.

À savoir : cinq membres issus de l'ancienne amicale des Sapeurs-Pompiers, trois de l'AAPPMA, et trois de la commune.
Le 14 Octobre une assemblée générale constitutive s'est tenue pour décider de la création de l'association.
Des statuts ont été approuvés et un règlement intérieur élaboré pour en définir une bonne gestion.
Le président est Noël Delettre qui représente la commune, le trésorier est Stéphane Guthleben de l'AAPPMA et la secrétaire est Martine Oulbani du conseil municipal.
Le but de l'association est de promouvoir l'apprentissage de la pêche et des loisirs qui y sont liés, dans le respect de la nature, la faune aquatique et du patrimoine de la commune.
Des aménagements seront effectués et un chalet sera construit avec le bois de la commune.
Si les commodités seront présentes grâce à l'installation de toilettes sèches, il ni aura pas de confort donc pas d'eau courante ou d'électricité.
Le stationnement rue de la Gare sera privilégié.
Pour faire partie de l'association il faudra s'acquitter d'une cotisation de 8 € par an et des cartes journalières seront vendues au bar des Cascades.

Les Pompiers qui comptent plus de 10 ans d'ancienneté au sein de l'amicale ainsi que les membres actifs de l'AAPPMA seront exonérés de la carte journalière mais pas de la cotisation.
Une journée récréative sera organisée une fois l'an pour tous les citoyens de la commune en contrepartie du financement effectué par celle-ci. Pour 2015, c'est le dimanche 6 septembre qui a été retenu. Les modalités d'organisation de cette journée seront définies plus tard au printemps.
L'alevinage et la gestion piscicole seront assurés par l'AAPPMA qui est compétente en ce domaine.

Les seniors à la fête

Le Maire Francis Allonas entouré de ses adjoints et conseillers municipaux a convié les seniors âgés de 70 ans et plus au traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans la salle de la musique Alsatia.

L'occasion de se retrouver et de passer une agréable journée en toute convivialité tout en se remémorant le bon vieux temps.

Plus de 108 personnes ont répondu à l'invitation. Monsieur le Maire a remercié tous ceux qui ont bien voulu être présents en ayant une pensée pour ceux qui n'ont pu venir pour cause de maladie.

Les doyens de la fête, Mathilde Nilly et Raymond Marchand âgés respectivement de 95 et 91 ans ont été mis à l'honneur. Après un succulent repas, l'après midi a été agrémenté par la projection du film sur le bicentenaire de l'église St-Nicolas, réalisé à l'époque par le docteur Geyl. Les choristes du conseil municipal étaient fidèles au rendez-vous pour interpréter des chants en français et en alsacien.
La partie musicale était assurée par Gilbert et Patrick qui ont su créer une excellente ambiance.

Chacun est rentré avec son petit cadeau, ravi d'avoir passé une belle journée et en se donnant dès à présent rendez-vous pour l'année prochaine.

Distinction

Si certains en France refusent une distinction, moi je la reçois volontiers avec plaisir et fierté, car c'est l'occasion pour moi de dire merci.

Cette médaille c'est moi qui la reçois mais je ne l'ai pas obtenue par mon seul travail, ce sont tous mes camarades pompiers qui sont au travers de cette médaille à l'honneur.

Alors merci à **André Golly**, 1er chef de corps, qui m'a enrôlé au sein des sapeurs-pompiers d'Oderen en 1980.

Merci à **Francis Allonas**, 2e chef de corps, que je soupçonne d'être à l'origine de cette médaille.

Merci à **Daniel Hansberger**, 3e chef de corps, qui a eu l'idée de l'achat de l'étang des Gentianes.

Pour l'instant j'en ai usé trois !

Et aussi un grand merci à mon complice de toujours, **Jean Claude Belzer**, trésorier de notre amicale de sapeurs-pompiers.

Merci au comité, **Jean Luc Scherlen**, **Patrick Marbach** les anciens, à **Katia Arnold**, **Isabelle Georget**, **Philippe Grob**, **Raymond Zussy**, **Luc Schlussel**, **Christophe Sour**, **Guillaume Walch**, **Nicolas Haller**, qui ont pris la sage décision de privilégier le patrimoine communal en aidant la municipalité à acheter l'étang des Gentianes avec l'argent que nous avions tous gagné, plutôt que de l'utiliser dans un éphémère voyage.

Je dois aussi remercier des personnes qui ont eu confiance en moi dans la vie civile et le premier c'est **Théo Arnold** qui m'a embauché à la CPA en 1978.

Pierre Egler, qui m'a pris sur sa liste au conseil municipal en 1995 et m'a introduit au Crédit Mutuel.

Nous n'avons pas toujours les mêmes idées, mais c'est ainsi ! Et bien sûr **Francis Allonas** avec lequel je travaille depuis 35 ans, pompier, commune...

Gérard Weber qui m'a tout de suite embauché après mon licenciement en 2005 et qui m'a permis de donner une autre orientation à ma vie professionnelle.

Je suis aussi fier de succéder à **Gabriel Luttringer** et **Jean Weiss** pour l'obtention de cette distinction.

J'ai aussi une pensée pour mon beau père, **Raymond Mura**, qui m'a tout appris sur notre village et sa fille, mon épouse, qui me soutient discrètement.

Cette médaille n'est pas une fin en soi, je continuerai à œuvrer pour les pompiers, l'association des amis de l'étang des Gentianes, le Crédit Mutuel et la commune, au service de tous, car même si je viens de l'autre versant, je crois que cela s'entend encore, mon cœur est en Alsace et à Oderen.

Alors vive Oderen, vive l'Alsace, vive la France et je suis Charlie.

Bredalamark 2014

Toute l'équipe d'Odr'Anim vous souhaite encore à tous une bonne année 2015.

Si notre « Bredalamark » a une fois de plus été un moment fort de l'année écoulée, c'est bien grâce à tous les bénévoles ayant donné de leur temps pour la réussite de ces deux journées et à tous les visiteurs de ce traditionnel marché de Noël.

Un grand merci à tous et à la prochaine !

Un tout jeune centre de Sapeurs-Pompiers !!

Âgé désormais d'une année, le Centre de Première Intervention Intégré de Kruth-Oderen a été créé le 1er janvier 2014 en fusionnant les Corps de Kruth et d'Oderen et en les intégrant au Corps Départemental.

Ainsi depuis cette date, les hommes, le matériel et les casernements sont gérés directement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin.

Fort de 26 hommes et femmes actifs, le centre couvre désormais en priorité les trois communes de Kruth, Oderen et Wildenstein. Il est engagé en renfort sur la vallée de la Thur.

Au nom de l'ensemble de l'amicale, nous remercions les populations des trois communes de Kruth, Oderen et Wildenstein pour leur accueil lors de nos différentes manifestations. Nous pouvons compter sur un soutien sans faille de notre bassin de vie ainsi que des municipalités. Avec un nombre toujours croissant d'interventions (près de 200 en 2014) et l'organisation de divers évènements, le centre et son amicale sont devenus en 2014 un bel exemple de mutualisation des moyens.

Malgré tout, la disponibilité offerte par le centre reste fragile et nous lançons un appel aux volontaires pour rejoindre nos rangs. N'hésitez pas à nous interpeller si vous souhaitez des renseignements (engagement, Jeunes-Sapeurs-Pompiers).

Les Sapeurs-Pompiers actifs, les vétérans et membres civils vous souhaitent une très belle année 2015.

Mathieu GONKEL,
Président de l'Amicale des
Sapeurs- Pompiers de Kruth-Oderen-Wildenstein
Chef du Centre de Première Intervention de Kruth-Oderen

Une belle soiree de Noël au Cercle Sainte Marie

Samedi 20 décembre le cercle Ste Marie a organisé sa traditionnelle soirée récréative.

Le spectacle a débuté par trois sketches en français joués par les jeunes acteurs du TOF. De belles démonstrations gymniques rythmées ont été présentées par les sportifs de l'association et la chorale d'Oderen a interprété plusieurs chants de Noël repris en choeur par le nombreux public.
Manalas, vin et chocolat chauds offerts par le Cercle, sont venus régaler les papilles.

Les acteurs du TOF (théâtre d'Oderen en français) vous invitent dès à présent à assister à l'une ou l'autre des représentations d'une pièce d'Isabelle OHEIX intitulée « Ne nous laissons pas abattre ».
Représentations prévues les 11 – 18 – 24 et 25 avril.

Amicale pour le don de sang bénévole Fellering – Oderen Kruth – Wildenstein

Au nom de l'Amicale pour le don de sang bénévole, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite et de santé pour cette nouvelle année.

L'année 2014 a été difficile pour notre Amicale en raison d'une baisse sensible des dons par rapport à l'année précédente, en moyenne moins 16 dons par collecte. Nous n'arrivons pas à expliquer cette désaffection si ce n'est par la morosité ambiante qui gagne notre région, une moins bonne mobilisation des donneurs habituels et une relève insuffisante des anciens donneurs.

Pourtant, deux animations ont été assurées dans les écoles primaires de Fellering et d'Oderen en janvier et juin, et nous avons participé à la journée mondiale du don du sang au magasin U-express avec prospectus, diapositives, témoignages, etc... !

Ces manifestations n'ont pas donné tout le résultat escompté, même si de nombreuses personnes ont montré de l'intérêt pour ce que nous faisions.

Nous ne devons pas baisser les bras, au contraire, il nous faut persévérer dans nos actions en sachant qu'un jour cela aura des retombées positives ; tout est question de patience et d'obstination.

Nous organiserons nos 6 collectes de sang aux dates, lieux et horaires communiqués dans le bulletin communal de novembre 2014 et affichés en mairie.

Cette année, un exposé sur le don du sang aura lieu à l'école primaire de Kruth en juin et également une animation au magasin U-express pour la journée mondiale du don du sang le samedi 13 juin.

Les 26, 27 et 28 mars aura lieu, aux points de ventes habituels, la traditionnelle vente de tulipes du docteur Philippe HÉNON au profit de l'I.R.H.T (Institut de Recherches en Hématologie & Transplantation) au prix inchangé de 6 € le bouquet.

Dimanche 8 février a eu lieu à Oderen à la salle socio-éducative notre assemblée générale en présence de M. le maire Francis ALLONAS et des élus des autres municipalités de notre Amicale, ainsi que M. Jean-Jacques WEBER, conseiller général, et Mme Annick LUTENBACHER qui représentait M. Michel SORDI notre député. Depuis plusieurs années, M. le docteur Gérard KANDEL, ex directeur de l'E.F.S (Établissement Français du Sang de Mulhouse) nous fait l'honneur d'assister à nos assemblées générales, et c'est toujours avec un grand plaisir que nous écoutons son intervention.

Pour clore cette A.G., une trentaine de donneurs de sang particulièrement méritants ont été mis à l'honneur dans une ambiance très conviviale. Elle s'est terminée par le vin d'honneur offert par la municipalité que je remercie encore, ainsi que le Cercle Sainte Marie pour la mise à disposition de leur salle.

Encore merci et à bientôt.

Contact : Tél : 03.89.82.71.20 – Port 06.56.79.11.38
E-mail : jeanmarie.andre74@sfr.fr

Jean-Marie ANDRÉ, Président de l'Amicale

2015 : le championnat de France de parapente sur le Massif des Vosges

Le Massif des Vosges : un paradis pour le vol libre

Par nature, le Massif des Vosges est propice à la pratique du vol libre, et ce, depuis le début du vol libre, avec successivement le deltaplane dans les années 70 puis le parapente depuis les années 80.
Le massif des Vosges possède plus d'une quarantaine de sites de pratique répartis du Nord au Sud.

Le Treh : un site de renommée européenne

À 1206 m d'altitude, le site du Treh est le plus grand site de parapente de l'Est de la France, orienté Sud-Ouest, avec possibilité de décollage par vent de Nord-Ouest à Sud. Sa configuration et son aérologie locale en font Le spot de parapente et de delta du grand Est de la France et des pays voisins (Belgique, Luxembourg et surtout Allemagne).
Le site est par ailleurs régulièrement le lieu de déroulement de nombreuses compétitions, régionales, nationales voire internationales. En témoignent les championnats de France juniors en 1998 et une manche de la coupe du monde en 1999. Il sera le site de décollage principal de la compétition.
À noter que le Championnat de France de parapente a été l'occasion de réaliser des travaux de réaménagement du site en 2014, avec la réfection des chemins d'accès au site ainsi que le remodelage de l'aire de décollage.

La haute vallée de la Thur au coeur de la manifestation

La haute vallée de la Thur avec ses décollages et l'Aérotec, son principal site d'atterrissage, sera au coeur de la manifestation. L'Aérotec, le site d'atterrissage au pied du Treh, sur la commune d'ODEREN, sera le point de rassemblement de la manifestation, avec notamment, le PC du championnat, l'accueil des pilotes et le programme d'animations.

Les organisateurs

Le Championnat est co-organisé par l'association ICARE CLUB et les ligues de vol libre d'Alsace et de Lorraine, avec le soutien des clubs locaux.
L'Icare club fête ses 40 ans en 2014, comme la FFVL. Parmi les premiers clubs de l'Est de la France, rassemblant dans ses premières années les deltistes du Massif des Vosges, il compte aujourd'hui près de 70 membres, principalement des parapentistes.
Les organisateurs entendent se positionner comme "locomotive" et fédérer derrière cette candidature la communauté du vol libre du Massif des Vosges, les clubs et les écoles locales, ainsi que les socio-professionnels.

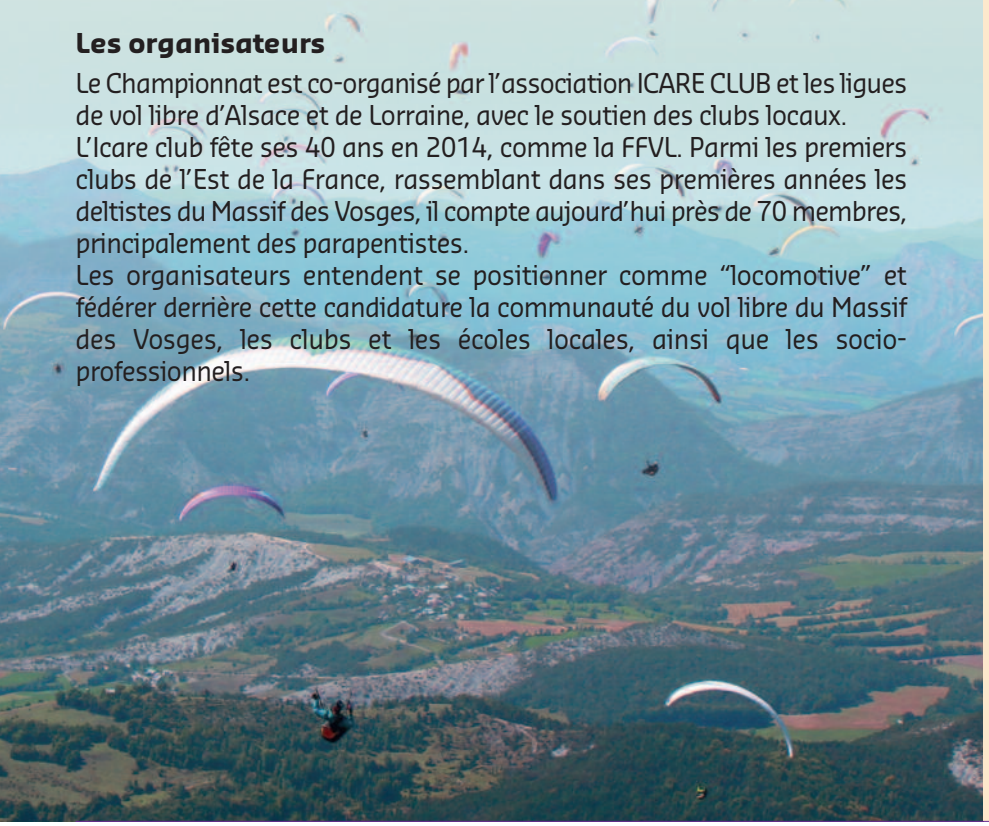

Cadet de la République

Une formation par alternance de 12 mois pour devenir policier.

Recrutement

- Etre âgé de 18 à 30 ans (à la date d'entrée à l'école).
- De nationalité française.
- Aucune condition de diplôme.
- Avoir accompli la journée d'appel et prépa défense.
- Conditions d'aptitudes pour le concours : bonne condition physique, pas d'infirmité ni mutilation, acuité visuelle 15 dixièmes après correction et pas moins de 5 dixièmes à un oeil.
- Aptitude morale, absence de condamnation et poursuite en cours.

Statut du cadet

- Il signe un contrat de 3 ans renouvelable 1 fois.
- A l'issue de la formation, le Cadet se présente au concours. En cas d'échec le cadet exercera les fonctions d'adjoint de sécurité durant les 5 années suivantes (possibilité de se représenter au concours).
- Perception 1 allocation d'étude.
- Hébergement et restauration assurés à l'école nationale de Police.

Dossier d'inscription à retirer à :

- ECOLE NATIONALE DE POLICE
  1 rue du Maréchal Juin
  BP 68395 - 25208
  MONTBELIARD Cedex
  03 81 31 60 60
  enp.montbeliard@interieur.gouv.fr

ou

- LYCEE PROFESSIONNEL
  DES HUISSELETS
  8, Av du Maréchal
  de Lattre de Tassigny
  25206 MONTBELIARD Cedex
  03 81 99 31 00
  www.leshuisselets.com
  info@leshuisselets.com

Eco-points

Oderen dispose de sept Eco-points répartis idéalement dans le village.
A l'Aérotec, à la salle des fêtes, à proximité de la chaufferie communale, rue de la gare, aux HLM du 99 Grand' Rue, rue Durrenbach, rue du Treh.
Un point relais pour le dépôt des vêtements usagés est placé à l'Eco-point de la rue de la gare.
Un dépôt d'huile usagée est disponible sur demande à la mairie aux ateliers communaux. Deux conteneurs destinés aux bio-déchets sont aussi installés à proximité des HLM des Bruyères et ceux du 99 Grand' Rue.
Une borne de collecte pour les piles usagées est à disposition dans les couloirs de la mairie.

L'utilisation de ces Eco-points demande cependant de la discipline quant à leurs utilisations.
Alors, moi, Eco-citoyen d'Oderen :

- je n'utilise pas les conteneurs le dimanche.
- j'arrête le moteur de mon véhicule pendant le dépôt.
- je ne dépose pas de verre avant 8h00 et après 20h00.
- Si le conteneur est plein je vais ailleurs faire mon dépôt.
- Je n'utilise le conteneur que pour le produit auquel il est destiné.
- Je respecte le voisinage.
- Si je renverse, je ramasse.

La saison touristique estivale approche, alors au travers de la propreté de nos Eco-points, contribuons à donner une bonne image de notre village. Les Eco-points ne sont pas des dépôts d'ordures ou d'Eco-sacs.

Hier, on pouvait faire n'importe quoi avec les déchets médicaux... aujourd'hui on les trie !

Parce que ces déchets ne peuvent pas être mis dans les EcoSacs d'ordures ménagères, ni déposés dans les officines...

Dès aujourd'hui, **toutes les Pharmacies de la Vallée** (à Oderen, Husseren-Wesserling, Saint-Amarin et Moosch) collectent des **D**échets d'**A**ctivité de **S**oins à **R**isques **I**nfectieux **(DASRI)**, piquants, coupants et tranchants produits par les patients en auto traitement.

Rendez-vous dans votre pharmacie pour récupérer une boîte à aiguilles jaune à couvercle vert DASTRI, qui vous sera remise **gratuitement**.
Cette opération vous permettra également de vous débarrasser d'éventuels stocks de déchets constitués préalablement à la mise en place de cette filière.

Lorsque la boîte est pleine, il vous suffira de la déposer à la pharmacie en contrepartie d'une nouvelle boîte.

Info Mission Locale Thur Doller

La Mission Locale Thur Doller est un espace d'intervention pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans non scolarisés.

Elle est située au 27 Avenue Robert Schuman à Thann.
Ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45.
Des permanences sont également assurées à Masevaux, Saint-Amarin et Cernay.
L'équipe de la Mission Locale vous aidera, vous les jeunes, à trouver votre voie, que ce soit en termes de projet professionnel, de formation ou d'emploi.
Pour plus de renseignement, visitez le site internet : **www.mlthurdoller.fr** ou téléphoner au **03.89.37.56.09**.

Pharmacies

Un service de garde est organisé pour répondre aux besoins du public en dehors des jours d'ouverture généralement pratiqués par les officines dans un secteur déterminé.

Comment trouver les pharmacies de garde :

1) En consultant l'affichage du service de garde sur la vitrine des pharmacies.
2) En appelant le 3237, qui recherche automatiquement les pharmacies les plus proches de votre lieu d'appel en fonction de l'heure à laquelle vous comptez vous rendre à la pharmacie. Ce service audiotel est payant (34 centimes la minute) mais il s'agit d'un dispositif privé destiné à disposer n'importe où d'une information à jour en temps réel.
3) Le site 3237.fr vous permet également une recherche par internet dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité que le N° audiotel.

Espace Info Energie

INFO→ ÉNERGIE

L'espace Info Energie du Pays Thur Doller est un lieu de conseil gratuit, objectif et indépendant, sur les questions touchant à la maîtrise de l'énergie.

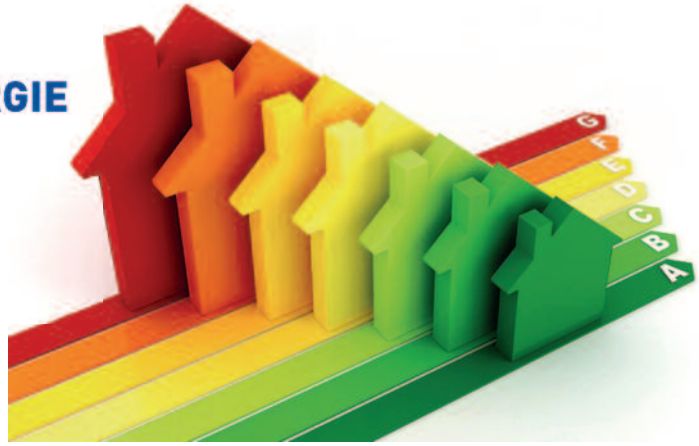

Il vous accueille pour :
- répondre à vos questions sur les énergies renouvelables et les économies d'énergie dans la maison,
- vous orienter sur votre projet de construction et de rénovation,
- vous informer sur les aides financières.

Votre conseillère Info Energie, Charlotte LELONG, est à votre disposition pour des entretiens personnalisés (rendez- vous décentralisés possibles à Masevaux et Saint-Amarin).

Contact :
Pôle ENR - 50 rue Pierre et Marie Curie
68700 CERNAY
Tél. : 03.68.47.90.40 - Fax : 03.89.35.70.71
Mail : infoenergie @pays-thur-doller.fr
Site internet : http://www.pays-thur-doller.fr

Soirée projection

Vendredi 13 mars à 20 h à la salle socio-éducative du cercle Ste-Marie.

A la découverte du Pérou avec le Club vosgien de St Amarin.

En 1911, un archéologue américain de retour d'une expédition découvre le plus fabuleux site inca, le Machu Picchu, « vieille montagne » en langue quecchua. Pour fêter le centenaire de cette découverte, Bernard, le globe-trotter du Club vosgien de St Amarin entraine un groupe de randonneurs à l'assaut de cette cité perdue.

Le périple commence dans l'ancienne capitale des Incas, Cuzco, où les marcheurs arrivent à la St-Jean, grande fête catholique au Pérou, suivie de la fête du soleil, fête Inca le lendemain.

Après avoir visité la vallée sacrée, départ à pied vers le Machu Picchu par le col de Salcantay à 4700 m.

En passant par les hauts plateaux enneigés du Sud, le groupe arrive à Puno, port de tous les trafics au bord du lac Titicaca à la frontière bolivienne.

Détour par le lac et les îles Uros, puis retour vers Lima.

Direction la Cordillère noire et blanche, très riche région minière du nord. Après un périple à pied de quelques jours et le passage d'un col à 4700 m, arrivée au village de Chavin, ancienne cité luxuriante pré-colombienne.

C'est ainsi que vous aurez eu un aperçu du Pérou antique. Aujourd'hui il est devenu le 3e pays d'Amérique du Sud en taille et le plus riche par son sous-sol.

ENTREE LIBRE, PANIER

5e TriThur

Les passionnés de triathlon auront à nouveau leurs yeux braqués sur le lac de Kruth Wildenstein le 21 juin 2015. En effet, à cette date se tiendra la cinquième édition du TriThur, qui s'est imposé, en l'espace de quelques années comme un triathlon incontournable dans le Grand Est. Un afflux sans cesse croissant de triathlètes de toute la France, et des pays limitrophes est attendu ce weekend.

Cette édition restera composée de ses traditionnelles épreuves :

- un triathlon XS (400m de natation, 11km de vélo, 2.5 km de courses à pied) ouvert aux jeunes de 14 ans et plus ainsi qu'aux adultes souhaitant s'initier au triathlon
- un triathlon jeunes 6 – 9 ans (50m de natation, 1km de vélo, 500m de course à pied)
- un triathlon jeunes 10 – 13 ans (200m de natation, 4km de vélo, 1500m de course à pied)
- un triathlon M, distance olympique (1500m de natation, 49km de vélo, 10km de course à pied) ouvert aux jeunes de 18 ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Les horaires des épreuves restent inchangés. Le triathlon XS démarrera à 9h30. Il sera suivi des triathlons jeunes 6-9 à 11h45, et jeunes 10-13 à 12h15. Le triathlon distance olympique suivra alors à 14h15.

GESTION DU TRAFIC LE JOUR DE LA COURSE

Soucieux d'assurer une sécurité maximale sur ces épreuves, les organisateurs ont demandé les mêmes mesures exceptionnelles de régulation de la circulation, que les années précédentes :

Sur le site du lac de Kruth - Wildenstein

La route située à l'est du Lac (D143) et l'accès sud (D144) seront bloqués à la circulation le jour de l'épreuve de 7h à 19h.Le stationnement y sera également interdit toute la journée. L'accès au camping du Schlossberg ne sera pas impacté. Le stationnement pour les personnes souhaitant accéder au lac devra se faire obligatoirement sur le grand parking du lac, la route de contournement étant fermée toute la journée.

Sur le parcours vélo de la course courte distance

Les tronçons de route suivants seront mis en sens unique de 14h à 17h30 le jour de la course :

- D27 entre le Markstein et le Lac de Kruth Wildenstein en sens unique dans le sens de la descente. Les véhicules venant de la d13B et souhaitant aller au Markstein devront passer par le col du Bramont et la route des Américains pour rejoindre la route des crêtes.
- Montée du col du Bramont (D13B) après la commune de Wildenstein puis descente (D34) et route des Américains (D34A) en sens unique dans le sens de la montée jusqu'à la route des crêtes (D430). Les véhicules venant de la Bresse seront déviés sur la route des Américains à l'intersection. Les véhicules venant de la route des crêtes, seront déviés vers le Markstein ou vers le col de la Schlucht.

La limitation de vitesse à 50 km/h de la D13B en place aux abords du lac sera prolongée entre Kruth et Wildenstein toute la journée.

Nous nous excusons pour les désagréments que ces limitations pourront causer et vous remercions pour votre compréhension.

SOYEZ ACTEURS DE LA MANIFESTATION!

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure, et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation, et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place.

Si vous êtes disposé à donner de votre temps ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter Jean Philippe Fabris, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes:

jean-philippe.fabris@outlook.fr
Tel: 06 43 98 44 16

Toutes les informations sur la manifestation :
http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr

Bien à vous.

Anselme Millan, ASPTT Mulhouse Triathlon

Les recettes de Nanou

les MUG cakes salés ou sucrés ou gâteaux dans une tasse !

Le mug cake (la traduction littéraire est « gâteau dans un mug »), le concept est simple : le gâteau est préparé, cuit et mangé dans un mug pour un temps de préparation et de cuisson (au micro-onde) inférieur à 5 mn.
Il comporte 3 ingrédients de base : oeuf, farine et sure, et les restes du placard.
Je vous propose 2 versions : une salée et une autre sucrée.

MUG CAKE AU FROMAGE FRAIS ET AU THON

Ingrédients :
1 oeuf
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
5 cuillères à soupe de farine
2/3 cuillère à café de levure chimique
2 cuillères à soupe de fromage frais
2 cuillères à soupe de thon
jus de citron, ciboulette, sel et poivre

Dans le mug, fouetter l'oeuf, ajouter le sel, l'huile et le poivre, mélanger le tout.

Incorporer le fromage frais, puis la farine et la levure : mélanger.

Compléter avec le thon, la ciboulette et le jus de citron : mélanger.

Déposer quelques morceaux de fromage sur le dessus et cuire 1,20 mn au micro-onde puissance maxi.

On peut accompagner ce plat avec une crème d'avocat :

Ecraser un avocat avec une fourchette, ajouter le jus de citron, la crème fraîche, le sel et le poivre.

MUG CAKE AU CHOCOLAT FABULEUX

Ingrédients :
40 g de chocolat
35 g de beurre demi-sel
10 g de sucre
1 pincée de levure
1 oeuf
30 g de farine

Bon appétit !

Dans le mug, mettre à fondre le chocolat et le beurre salé coupés en morceaux (micro-onde), mélanger, ajouter le sucre, mélanger, ajouter la farine, mélanger, ajouter l'oeuf, mélanger et enfin la levure. Bien mélanger tous les ingrédients avec une fourchette.

Faire cuire 1 mn à la puissance maxi de votre micro-onde. Si on veut un mug plus fondant et moins coulant, on poursuit la cuisson par tranche de 10 secondes.

Dans tous les cas, il faut laisser reposer le mug cake au moins 2 mn pour éviter de vous brûler, la cuisson se poursuit en dehors du micro-onde.

Même si vous avez l'impression qu'il n'est pas tout à fait cuit, il l'est !!

Attention : l'oeuf doit toujours être battu et bien mélangé au reste, au risque de vous retrouver avec une omelette dans le cake.

Tous les micro-ondes sont différents : il faut adapter le temps de cuisson au vôtre.

Solution des mots croisés de novembre 2014

CÉLÉBRITÉS ALSACIENNES - N°3

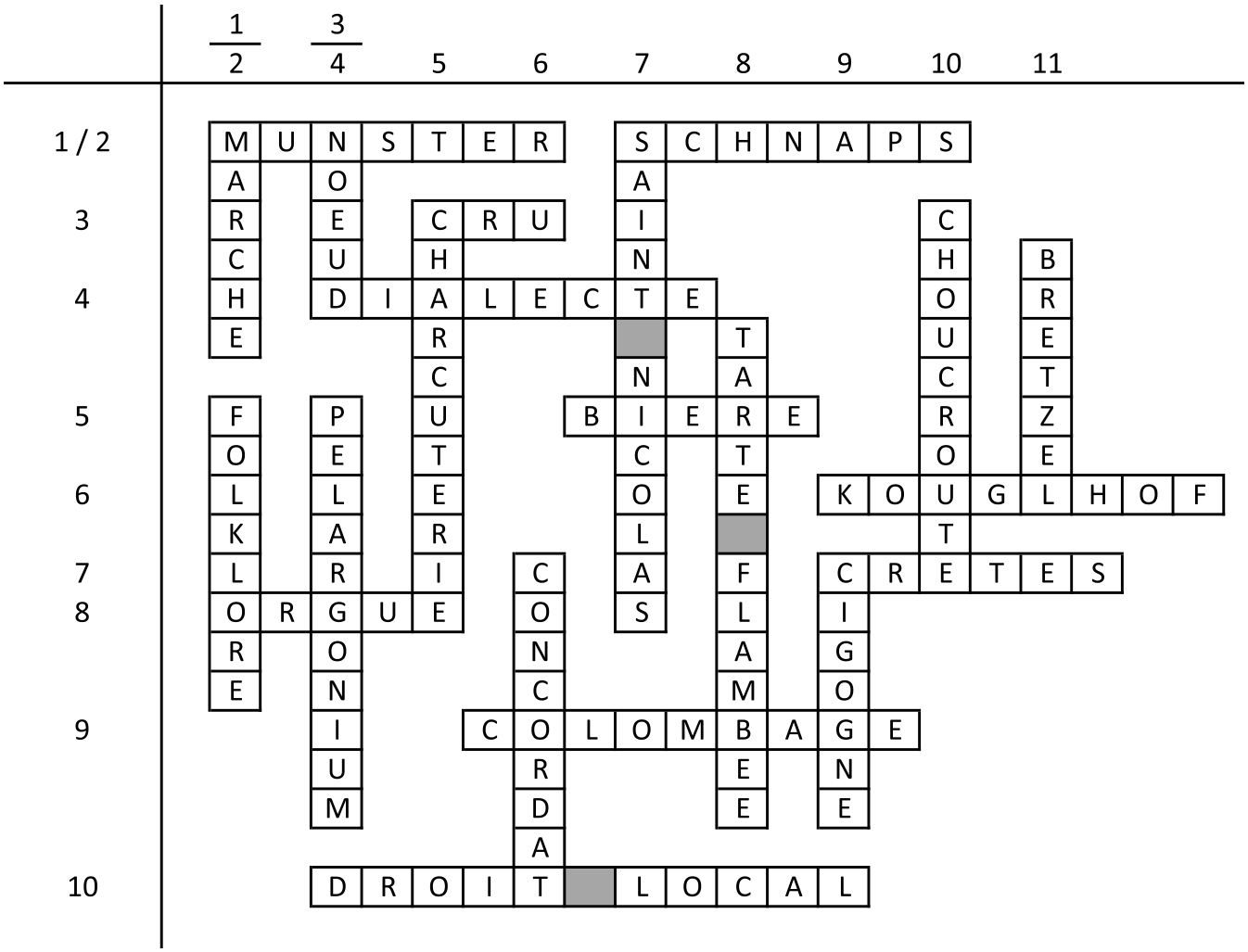

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage Bulletin de novembre 2014

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

ARNOLD Léna - MIESCH Louane - WALTER Maylise - DALDOSSO Claire - LAUBER Célia
FISCHER-BRESSAN Lou - RAHIM Cerine-Nadia - ALLONAS Aymeric
FISCHER-BRESSAN Théo - GYE Hugo - ARNOLD Jilian - HEINRICH Yanis

Liste des gagnants des mots croisés Bulletin de novembre 2014

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

Paul MARRER - Betty ARNOLD - Marie Madeleine MEYER

Mots croisés, proposé par Patrick MARBACH

RIVIÈRES D'ALSACE

HORIZONTALEMENT :

1 parcourt le val de Roger Siffer.
2 à Wingen des enfants survoleraient ses flots.
3 du Palatinat à Munchhausen.
4 patronyme d'un édile oderinois.
5 on y a introduit des castors.
6 nom d'une fameuse auberge, d'un stade...
7 mosellane, savernoise, puis rhénane.
8 sillonne la vallée de " Albert de la derrière ".
9 traverse le Florival.
10 on parlait le welche en amont.

VERTICALEMENT :

1 germaine sert de frontière naturelle au Nord.
2 elle est la plus au sud.
3 son parcours est en trait d'Union.
4 rejoint l'Ill à Ensisheim.
5 petite du Val d'Argent.
6 grossit la Bruche à Avolsheim.

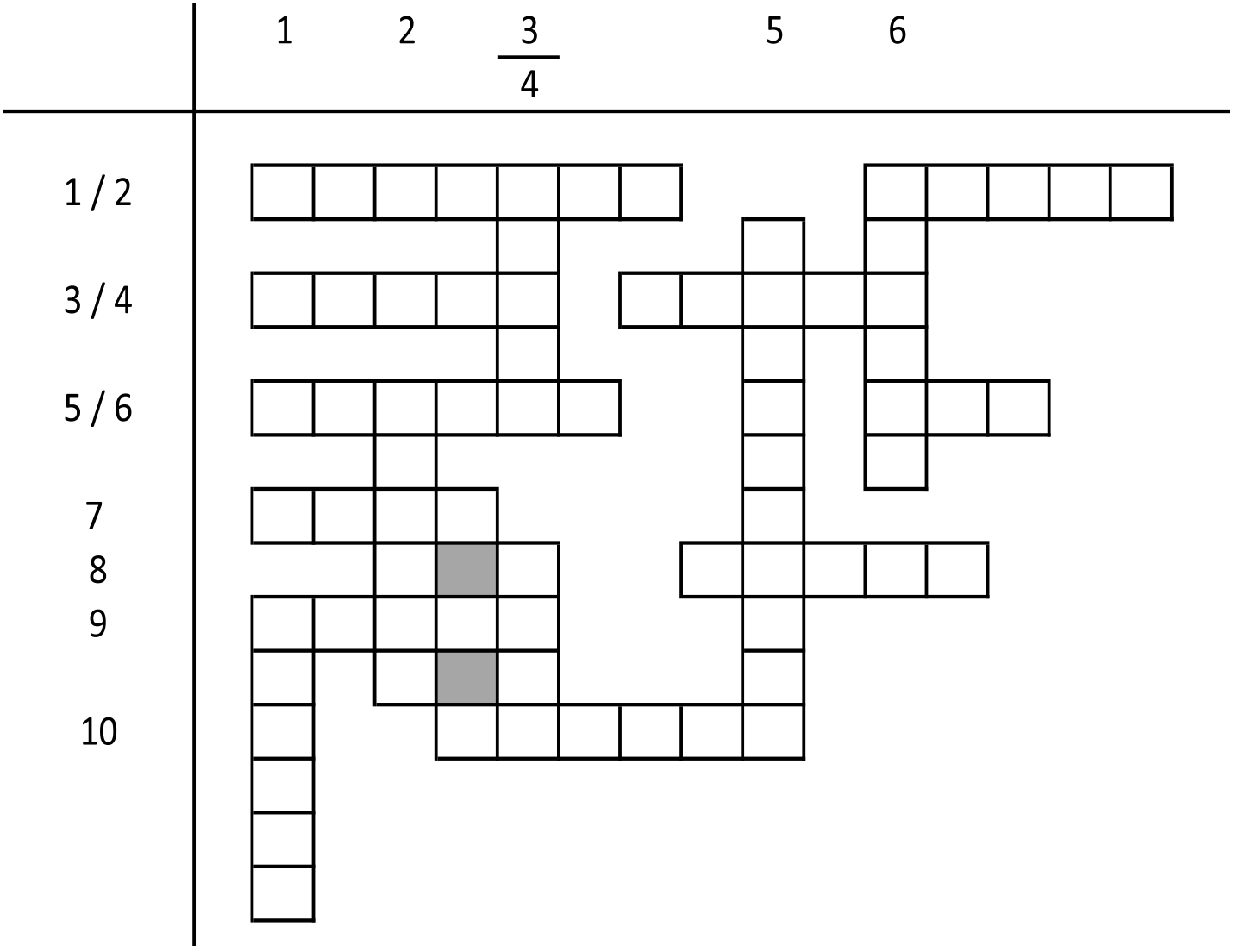

Bucher 2015
Recherche de bénévoles

Il est de coutume dans la vallée de la Thur que les conscrits du village érigent un bûcher qui est allumé à la St Jean. Ce ne sera pas le cas cette année à Oderen et c'est pourquoi la commune lance un appel à toute personne prête à s'investir pour perpétuer cette tradition.

La commune fournira le bois et en assurera le transport jusqu'au Raingott.

Il est bien entendu qu'une ou deux personnes ne peuvent s'engager seules. Il en faut au minimum une dizaine ayant une certaine notion de travail du bois et sachant manier une tronçonneuse. La soirée de la crémation demande aussi quelques préparatifs.

Si un petit groupe se manifeste, nous organiserons une table ronde afin de définir un calendrier de travail et une convention entre la commune et les bénévoles.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous inscrire en mairie avant le 15 mars 2015 dernier délai.

A vos plumes !

Toujours à votre écoute, vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils, et les adresser à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

JEU CONCOURS POUR NOS PETITS LECTEURS !

Dessine une ligne entre le point 1 et le point 2 puis entre le point 2 et le point 3 et ainsi de suite. Colorie ensuite le dessin obtenu

Aide ce lapin à retrouver son panier !

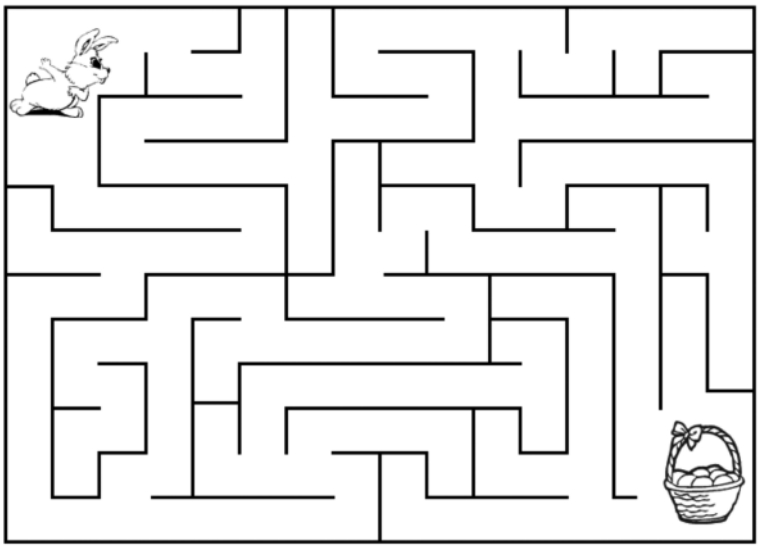

Chez Lorry

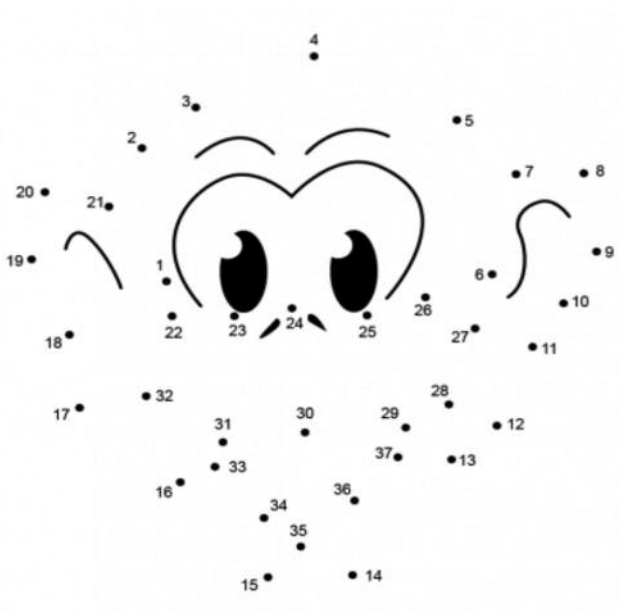

Nom : ..... **Prénom :** .....

ETAT CIVIL 2014

NAISSANCES

15/01/2014
Célia, fille de Vincent ETTERLEN et de Natacha HAGENBACH

01/02/2014
Eléonore, fille de Patrick BAUER et de Karine WEBER

07/04/2014
Rémy, fils de Daniel SIMON et de Christine RAMPA

25/04/2014
Anatole, fils de Samuel MOEGLIN et de Emmanuelle HUEBER

28/06/2014
Lina, fille de Frédéric PFAFF et de Katia ARNOLD

22/08/2014
Lola, fille de Christophe HUG et de Virginie LAMARTA-BLASCO

26/08/2014
Mylane, fils de Christophe MATZ et de Aurélie GALLION

03/09/2014
Andrès, fils de Daniel MONTEIRO et de Aurélia HURST

03/09/2014
Théo, fils de Olivier MOUGEL et de Céline BRUN

28/09/2014
Louis, fils de Xavier MEYER et de Elodie ANDRES

MARIAGES

14/06/2014
M. **Patrick BAUER** et Mme **Karine WEBER**

14/06/2014
M. **Jean Luc COURTY** et Mme **Christina BRENDEL**

26/07/2014
M. **Alexandre GROB** et Mlle **Sarah MULLER**

10/10/2014
M. **Michel BRESSAN** et Mme **Adrienne JENN**

27/12/2014
M. **Jacques SIMON** et Mme **Marlène KAPP**

DÉCÈS

10/01/2014
M. **Jacques MENY**, âgé de 88 ans

11/01/2014
M. **Martial CHARPENTIER**, âgé de 80 ans

03/02/2014
Mme **Maria REMY** née ORTSCHEID, âgée de 83 ans

10/02/2014
Mme **Christine MURA** née GSTALDER, âgée de 87 ans

19/03/2014
Mme **Cécile SOEHNLEN**, âgée de 87 ans

09/04/2014
Mme **Henriette FEDER** née ETTERLEN, âgée de 75 ans

28/04/2014
M. **Maurice FEDER**, âgé de 82 ans

29/04/2014
M. **François RIETH**, âgé de 89 ans

03/05/2014
M. **Pierre INGOLD**, âgé de 86 ans

06/06/2014
Mme **Madeleine MAURER** née NEFF, âgée de 87 ans

24/06/2014
Mme **Monique ZIMMERMANN** née ZWERGER, âgée de 73 ans

09/07/2014
M. **Armand ERNY**, âgé de 81 ans

25/07/2014
Mme **Marguerite DIERSTEIN** née NEFF, âgée de 83 ans

10/08/2014
M. **Raymond BOTTO**, âgé de 84 ans

11/08/2014
M. **Fiorenzo BIANCHI**, âgé de 84 ans

17/08/2014
Mme **Germaine ZINDT** née HUTTER, âgée de 90 ans

22/08/2014
M. **Fernand ROGGENHOFER**, âgé de 94 ans

26/09/2014
Mme **Madeleine NEFF** née HANS, âgée de 90 ans

29/09/2014
Mme **Yvonne LENA** née EBERWEIN, âgée de 78 ans

03/10/2014
Mme **Suzanne SCHWINDENHAMMER**, âgée de 90 ans

06/10/2014
Mme **Reine ZAHN** née GEHIN, âgée de 83 ans

20/10/2014
M. **Antoine HALLER**, âgé de 89 ans

29/10/2014
Mme **Juliette BATO** née MEYER, 94 ans

03/11/2014
Mme **Martine HABEREY** née MICHELET, âgée de 64 ans

Calendrier des manifestations

MARS

Dimanche 1er au dimanche 8	Quête de la Musique Alsatia
Samedi 14	Concert de musique à 20h à la Salle des Fêtes Alsatia
Dimanche 22	Elections des conseillers départementaux
Samedi 28	Loto de l'AOS (Association des Œuvres Scolaires) à 20h à la Salle des Fêtes Alsatia
Dimanche 29	Elections des conseillers départementaux

AVRIL

Samedi 11	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Samedi 18	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Dimanche 19	Bourse des bambins à partir de 8 h à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Vendredi 24	Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Vendredi 24 et samedi 25	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

MAI

Vendredi 1er	Aubade de la Musique Alsatia
Samedi 30 et dimanche 31	Journée du sapeur-pompier

JUIN

Dimanche 7	Challenge Odr'Anim à l'Etang des Gentianes
Vendredi 19	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30
Samedi 27	Crémation du bûcher de la St-Jean

JUILLET

Dimanche 5	Rencontre cantonale des Chorales Réunies à l'Eglise de Geishouse à 10h
	Tir public au Stand de tir de 10h à 12h et 14h à 17h
Lundi 13	Soirée tricolore à 20h

À ne pas manquer : le CIRKÔMARKSTEIN
- **Du Mercredi 17 au vendredi 19 juin**
- **Du Lundi 22 au vendredi 26 juin**
- **Du Lundi 29 au mardi 30 juin**
- **Mercredi 1er juillet**

AOUT

Dimanche 9	Fête Champêtre – Marché aux puces
Samedi 15	Procession aux flambeaux à 21h
Vendredi 21	Don du Sang au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30
Lundi 31	Quête du Souvenir Français

SEPTEMBRE

Mardi 1er au samedi 5	Quête du Souvenir Français
Dimanche 6	Journée récréative et de pêche de 8h à 18h à l'Etang des Gentianes
Samedi 12	Quête du Cercle Saint Marie
Dimanche 13	Bourse aux instruments de musique de 8h à 18h à la Salle des Fêtes Alsatia
Samedi 26	Concert des Chorales Réunies à 20h au CAP de Saint-Amarin

OCTOBRE

Samedi 3	Concert Pierre SCHNEIDER et son original bloosmusik à 20h à la Salle des Fêtes Alsatia
Samedi 3 et dimanche 4	Marche populaire organisée par le Cercle Ste-Marie
Vendredi 16	Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Dimanche 18	Bourse des bambins de 8 h à 18 h à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Samedi 24	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 31	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

NOVEMBRE

Samedi 7	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Mercredi 11	Commémoration de l'Armistice 1918
	Quête des pompiers
Vendredi 13	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Samedi 14	Concert Orphéenne à 20 h à l'Eglise de Fellering
Dimanche 15	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 14h30
Vendredi 20 et samedi 21	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Dimanche 22	Messe de la Sainte Cécile
Samedi 28	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

DECEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6	Bredalamark – Marché de Noël
Dimanche 6	Fête patronale à l'Eglise Saint Nicolas à Oderen
Dimanche 13	Repas de Noël des Aînés
Samedi 19	Soirée Familiale à 20h à la Salle Socio-Educative
Mardi 29	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

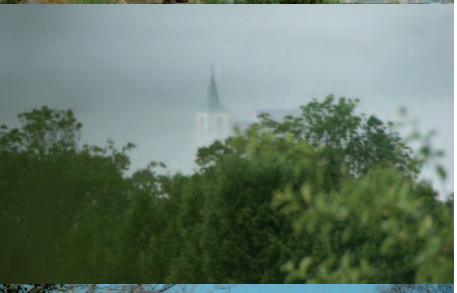

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Mars 2015. Bulletin 1 / 3.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 949

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier 100% recyclé.

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur LOCATELLI	**03 89 82 78 65**
DENTISTE : Docteur MENY	**03 89 38 77 25**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE OBERLIN	**03 89 82 73 33**

PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2015

ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)
Vendredi 24 avril, 26 juin
25 septembre, 27 novembre
Les sortir la veille

ENCOMBRANTS METALLIQUES
Vendredi 27 mars, 23 octobre
+ Markstein
Les sortir la veille

D3E
Samedi 21 mars, 6 juin,
12 septembre, 14 novembre
8h30-11h30 à Wesserling

DMS
Samedi 11 avril, 10 octobre
8h30-11h30 à Wesserling

COLLECTES PARTICULIÈRES DES ORDURES MÉNAGÈRES
Le lundi 6 avril étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le **Samedi 11 avril.**
Le lundi 25 mai étant un jour férié, la collecte d'OM aura lieu le **Vendredi 29 mai.**
Les sortir la veille

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2014 :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €

OU DEPOSER LES DECHETS SPECIFIQUES ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

KRAGEN Recyclage
68121 URBES *(avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)*
Tél. 03 89 82 69 00
Port. 06 08 81 88 23

STE TRITER
29 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 62 70 00

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

AMIANTE

ALSADIS
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

PLACOPLATRE

CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe - ZI Europe
68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36 (sur rendez-vous)

VERRE DE VITRAGE

Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53